

Polymer MS

Fiche de données de sécurité | Révision source : 0 | Date source : 19/01/2022 | Source : MSDS TR-62

Traduction française à partir de la version anglaise identifiée comme traduction du MSDS turc TR-62 ; valeurs et classifications conservées.

1. Identification de la substance/du mélange et de la société

Produit : mélange, Polymer MS. Usage : matériau liquide d'étanchéité à base de polymère MS. Fournisseur : MERKS Yapı Kim. San. ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara, Turquie. Tél. 0312 626 50 12 ; fax 0312 626 50 12 ; info@merks.com.tr. Urgence : Centre national antipoison UZEM 114 ; +90 312 626 5012.

2. Identification des dangers

Classification SEA : lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2, H319 ; sensibilisation cutanée, catégorie 1, H317. Effets : peut provoquer une réaction allergique cutanée et une sévère irritation des yeux. Pictogramme GHS07 ; mention d'avertissement : Attention. Composant dangereux : 1,2-éthanediamine, N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-. Conseils : P102 tenir hors de portée des enfants ; P261 éviter de respirer poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols ; P280 porter gants/protection des yeux/du visage ; P302+P352 en cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon ; P305+P351+P338 en cas de contact avec les yeux, rincer prudemment à l'eau plusieurs minutes, retirer les lentilles si possible et continuer à rincer ; P333+P313 consulter si irritation ou éruption cutanée ; P337+P313 consulter si l'irritation oculaire persiste ; P501 éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément aux règlements. Fermeture de sécurité enfant et avertissement tactile : sans objet.

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances : sans objet. 3.2 Mélange :

Composant	Identifiants concentration classification SEA
1,2-éthanediamine, N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-	CAS 1760-24-3 ; CE 217-164-6 ; REACH 01-2119970215-39 < 2 % Eye Dam. 1 H318 ; Skin Sens. 1 H317
Silane, éthényltriméthoxy-	CAS 2768-02-7 ; CE 220-449-8 ; REACH ZL250418-16 < 1 % Flam. Liq. 3 H226 ; Acute Tox. 4 inhalation H332
Stannane, dibutylbis[(1-oxododecyl)oxy]-	CAS 77-58-7 ; CE 201-039-8 ; REACH 01-2119496068-27 < 0,05 % Acute Tox. 3 oral H301 ; Skin Corr. 1C H314 ; Skin Sens. 1 H317 ; Muta. 2 H341 ; Repr. 1B H360 ; STOT SE 1 H370 ; STOT RE 1 H372 ; Aquatic Acute 1 H400 ; Aquatic Chronic 1 H410

Le texte complet des mentions H est donné en section 16.

4. Premiers secours

Inhalation : transporter à l'air frais et maintenir dans une position confortable pour respirer. Peau : laver abondamment à l'eau, retirer les vêtements contaminés ; en cas d'irritation ou d'éruption, consulter. Yeux : rincer prudemment à l'eau plusieurs minutes ; retirer les lentilles si elles sont présentes et faciles à enlever, continuer le rinçage ; consulter si l'irritation persiste. Ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Symptômes : réaction allergique cutanée possible ; irritation oculaire. Traitement : symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens adaptés : eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone. En cas d'incendie, des fumées toxiques peuvent être libérées. Protection des pompiers : ne pas intervenir sans équipement approprié ; appareil respiratoire autonome et tenue complète de protection.

Polymer MS - FDS

Sections 6 à 10

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Personnel non spécialisé : ventiler la zone ; éviter le contact avec la peau et les yeux et éviter de respirer poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Intervenants : ne pas agir sans équipement approprié ; voir section 8. Éviter le rejet dans l'environnement. Absorber le liquide répandu avec un matériau absorbant ; éliminer le matériau ou les résidus solides dans une installation autorisée. Voir sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Ne manipuler le produit qu'après lecture de toutes les autres sections de la FDS. Empêcher le rejet dans l'environnement. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Retirer vêtements et équipements contaminés avant d'entrer dans les zones de repas. Stocker dans un endroit bien ventilé et frais. Matières incompatibles/conditions : sources de chaleur et soleil direct. Utilisation finale spécifique : aucune information supplémentaire.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètre : stannane, dibutylbis[(1-oxododecyl)oxy]- (CAS 77-58-7), limites d'exposition Japon - ACGIH : TWA 0,1 mg/m³ ; STEL 0,2 mg/m³ (en Sn) ; peau.

Contrôles techniques : assurer une bonne ventilation au poste. Protection respiratoire : porter un équipement adapté si la ventilation est insuffisante. Protection de l'environnement : éviter le rejet dans l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
État / aspect	Liquide ; visqueux
Couleur / odeur	Gris/blanc ; caractéristique
Seuil olfactif / pH	Aucune donnée disponible
Fusion / congélation	Sans objet / aucune donnée
Ébullition / point d'éclair	Aucune donnée disponible
Auto-inflammation / décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité / pression de vapeur / densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,44 g/mL
Solubilité / Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	10 000–20 000 cP
Propriétés explosives/oxydantes, limites	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Aucune réaction dangereuse dans les conditions de stockage et d'utilisation décrites. Stable dans les conditions prévues. Aucune réaction dangereuse attendue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Conditions à éviter : aucune dans les conditions recommandées ; éviter flammes et étincelles et éliminer toute source d'inflammation. Produits de décomposition dangereux : aucune information disponible ; aucun produit dangereux ne devrait se former dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Polymer MS - FDS

Sections 11 à 16

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : non classé. 1,2-éthanediamine, N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]- : LD50 orale rat 2 995 mg/kg ; LD50 cutanée rat > 2 000 mg/kg. Stannane, dibutylbis[(1-oxododecyl)oxy]- : LD50 orale 175 mg/kg ; LC50 inhalation, rat, poussières/brouillards, 4 h : 0,075 mg/L. Corrosion/irritation cutanée : non classé. Lésions oculaires graves/irritation : provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation respiratoire/cutanée : peut provoquer une réaction allergique cutanée. Mutagénicité, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité spécifique pour organes cibles après exposition unique/répétée et danger par aspiration : non classés.

12. Informations écologiques

Le produit n'est pas considéré dangereux pour les organismes aquatiques et ne devrait pas provoquer d'effets néfastes à long terme. Stannane, dibutylbis[(1-oxododecyl)oxy]- : EC50 Daphnia 1 : 0,66 mg/L. 1,2-éthanediamine, N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]- : biodégradation 38 % en 28 jours. Bioaccumulation, mobilité dans le sol, évaluation PBT/vPvB et autres effets : aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas considéré dangereux selon les règles en vigueur pour le transport routier (ADR), ferroviaire (RID), maritime (code IMDG) ou aérien (IATA). Numéro ONU, désignation officielle, classe de danger, groupe d'emballage, dangers pour l'environnement et précautions particulières : sans objet. Transport en vrac selon MARPOL, annexe II, et code IBC : sans objet.

15. Informations réglementaires

Directives UE : aucune substance soumise aux restrictions de l'annexe XVII REACH ; aucune substance de la liste candidate ; aucune substance de l'annexe XIV. Directives nationales : fiche préparée conformément au règlement turc sur la préparation et la distribution des fiches de données de sécurité pour les substances et préparations dangereuses, Journal officiel du 13/12/2014, n° 29204. Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16. Autres informations

Classes et mentions de danger mentionnées aux sections 2 et 3 : Acute Tox. 3 oral : toxicité aiguë orale, catégorie 3 ; Acute Tox. 4 inhalation/vapeur : catégorie 4 ; Aquatic Acute 1/Chronic 1 : danger pour le milieu aquatique aigu/chronique, catégorie 1 ; Eye Dam. 1 : lésions oculaires graves, catégorie 1 ; Eye Irrit. 2 : irritation oculaire, catégorie 2 ; Flam. Liq. 3 : liquide inflammable, catégorie 3 ; Muta. 2 : mutagénicité des cellules germinales, catégorie 2 ; Repr. 1B : toxicité pour la reproduction, catégorie 1B ; Skin Corr. 1C : corrosion cutanée, catégorie 1C ; Skin Sens. 1 : sensibilisation cutanée, catégorie 1 ; STOT RE 1 / SE 1 : toxicité spécifique pour organes cibles, exposition répétée / unique, catégorie 1. H226 liquide et vapeurs inflammables ; H301 toxique en cas d'ingestion ; H314 provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux ; H317 peut provoquer une réaction allergique cutanée ; H318 provoque de graves lésions des yeux ; H319 provoque une sévère irritation des yeux ; H332 nocif par inhalation ; H341 susceptible d'induire des anomalies génétiques ; H360 peut nuire à la fertilité ou au fœtus ; H370 provoque des lésions aux organes ; H372 provoque des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H400 très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les informations reflètent les connaissances et l'expérience à la date de préparation ; elles ne garantissent ni l'exhaustivité ni l'exactitude et ne constituent pas une spécification qualité. Elles s'appliquent uniquement au mélange indiqué et peuvent ne pas valoir en cas de mélange avec d'autres substances ou de procédé différent.